

eux-mêmes pourront profiter de ce tems pour arranger leurs affaires & mettre leurs intérêts en sûreté. — Pour empêcher de plus en plus la désertion, Sa Majesté vient d'ordonner que celui qui à l'avenir sera convaincu d'avoir favorisé un déserteur dans sa fuite, subira le même châtement que lui : en conséquence de cette ordonnance, cinq déserteurs condamnés à travailler aux fortifications, ont, en y arrivant, trouvé trois de ceux qui avoient favorisé leur désertion. — Un autre édit tend à empêcher efficacement les émigrations. — Une ordonnance publiée récemment, défend l'usage des cercueils ou bières, & ordonne d'inhumer dorénavant les morts, coufus dans un sac de linge; & ce sac lors de l'enterrement devra être couvert de chaux. Les cadavres pourront être conduits aux cimetières dans un cercueil; mais celui-ci ne servira qu'au transport. Personne, de quelque rang ou condition qu'il soit, n'est exempté de cette ordonnance, sinon la famille impériale & le cardinal archevêque. — Parmi les autres changemens, que l'Empereur avoit ordonné de faire, étoit celui d'un cadastre militaire en Hongrie: mais cet arrangement y a rencontré tant d'opposition, que, sur les représentations de quelques comitats, l'exécution en a été du moins suspendue pour deux mois.

INSBRUCK (le 23 Septembre.) Un nouveau volcan vient de s'ouvrir dans le voisinage de cette ville, qui a répandu la terreur parmi les habitans : depuis huit jours le